

Corporation Minière OSISKO (OSISKO) entend protéger l'environnement, la santé et la sécurité de ses employés et du public, et de prendre en considération les appréhensions des communautés où la corporation mène ses activités. À cette fin, elle agira de manière à minimiser ses impacts et cherchera à améliorer constamment sa performance. Pour atteindre ces objectifs, **OSISKO** s'engage à :

- évaluer chacune de ses activités afin d'identifier leurs impacts et risques sur les milieux naturel, humain et social dans un but de prévention et de protection;
- concevoir et exploiter ses installations avec les technologies éprouvées et les pratiques les plus efficaces de façon à minimiser les impacts et risques sur l'environnement, la santé et la sécurité tout en tenant compte des préoccupations de la communauté;
- mettre en place et maintenir des plans d'intervention d'urgence pour répondre aux événements imprévus de manière à en minimiser les impacts;
- se conformer rigoureusement à la réglementation en vigueur dans les juridictions où la corporation mène ses activités;
- s'assurer de la conservation et de l'utilisation rationnelle des ressources naturelles et des biens consommables tels que l'énergie;
- s'assurer que le conseil d'administration de la corporation soit informé de la performance du système de gestion environnementale en place et surtout que sa performance soit en amélioration continue;
- informer les employés sur la politique, les programmes et les procédures, et sur le rôle essentiel qu'ils doivent remplir dans la réussite de leur mise en oeuvre;
- fournir la formation nécessaire et effectuer le contrôle du niveau des connaissances des employés de manière périodique pour s'assurer que le personnel ait les compétences adaptées à leurs fonctions;
- effectuer des suivis et vérifications périodiques et appliquer les mesures correctrices requises de façon à améliorer la performance environnementale et à conduire les taux d'accident les plus bas en santé et sécurité;
- s'assurer que les exigences de la politique soient appliquées par les sous-traitants ainsi que les fournisseurs de biens et services;
- participer à des programmes de recherche et développement pour améliorer les procédés et la gestion;
- identifier les différents intervenants d'intérêt envers nos activités, établir une liaison avec eux ainsi qu'avec le public et les organismes gouvernementaux et échanger afin d'améliorer les pratiques de l'industrie;
- s'assurer que les ressources humaines, matérielles et financières soient disponibles pour promouvoir, planifier et diriger cette politique.

Sean Roosen
Président et chef de la direction

Jean-Sébastien David
Vice-président, Développement durable